

# Les Échos Lauranais

JUIN  
2017



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## EDITO

Il est assez fréquent que des groupes de visiteurs fassent étape à Laure et soient reçus en mairie.

Selon une coutume bien établie, une fois l'ordre du jour épuisé, nous évoquons les origines, l'histoire de notre village, son fonctionnement et vantons bien entendu notre production vinicole. En général, des questions nous sont ensuite posées quant au mode de vie des habitants, à leurs activités, leurs habitudes, les difficultés qu'ils ont à affronter, les animations qui sont proposées, leur actualité...

Lorsque nous indiquons l'existence de services de proximité mis à disposition de notre population et les énumérons, la réaction de nos interlocuteurs est immanquablement : « Les lauranais ont bien de la chance. Ils doivent être satisfaits ». Eh bien, à dire vrai, si quelques-uns d'entre eux manifestent leur contentement, pour d'autres « tout cela est bien normal, quoi ! ». Il en est même qui ne prêtent guère d'attention à ce « détail » dont ils ne savent pas toujours l'existence. Ce en quoi ils ont bien tort.

Dans le domaine du commerce et de l'artisanat, pouvoir se ravitailler dans une boucherie-charcuterie tenue par un professionnel de haut niveau qui propose d'excellents produits d'origine régionale et dans une épicerie multi-services aux larges plages d'ouverture et dont l'accueil est d'une qualité remarquable, pouvoir confier sa chevelure à une coiffeuse réputée ou sa voiture à un garagiste à la large renommée, comme dans le domaine de la santé, pouvoir solliciter sur place l'intervention de professionnels dont la compétence est reconnue, sans devoir utiliser un véhicule et perdre son temps et son argent en déplacement est aujourd'hui une véritable exception et un privilège que nous devons tous, avoir l'ambition de voir perdurer. En conscience.

Le Conseil municipal a, quant à lui, décidé de prendre en charge l'agence postale (voir article ci-après). Au lieu de connaître une nouvelle réduction des heures d'ouverture, c'est au contraire une réorganisation de l'accueil des usagers améliorée qui sera proposée à la clientèle et quelques services supplémentaires.

Alors, lauranaises et lauranais, prenons grand soin de demeurer, tous ensemble, des acteurs de notre territoire. Cela ne dépend que de nous. Utilisons autant que faire se peut nos commerces et nos services locaux, ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront encore longtemps fonctionner... à notre service ! Tout cela ne dépend que de nous.

Jean Loubat,  
Maire de Laure

### ■ AGENCE POSTALE COMMUNALE ■

Les travaux de réhabilitation des locaux accueillant le public dans le bâtiment de la mairie sont à présent terminés. Les services entament aujourd'hui leur réinstallation.

Comme nous l'avions annoncé en début d'année dernière (édito de mars 2016), la solution de mettre en œuvre une agence postale communale a été retenue par le conseil municipal. Officiellement, cette agence doit ouvrir dans les premiers jours de juillet. Elle sera installée dans le bâtiment de la mairie et sera équipée de matériels fournis par La Poste.

Le nouveau service sera mis en œuvre par des membres de notre personnel communal qui doivent d'ici là suivre une formation. Les heures d'ouverture seront calculées pour offrir de meilleures opportunités à nos concitoyens. D'autres informations seront communiquées dans l'édition juillet-août des Echos Lauranais.

### ■ AIRE DE REMPLISSAGE ET DE LAVAGE ■

Le projet de création d'une aire de remplissage et de lavage des pulvérisateurs est lancé. Il est expressément demandé à ceux qui devront l'utiliser, car il n'y aura pas d'autres solutions, à se faire connaître auprès des services de la cave coopérative.

### ■ ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ■

Le second tour de l'élection présidentielle s'est déroulé le dimanche 7 mai. A Laure, sur les 548 suffrages exprimés, Emmanuel Macron a obtenu 337 voix ; Marine Le Pen 211.

### ■ APPEL URGENT AUX GÉRANTS DES GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES ■

Un panneau d'information doit être mis en place au Ravelin en bordure de route. Les gérants de gîtes et de chambres d'hôtes implantés sur notre commune sont priés de se signaler le plus rapidement possible au secrétariat de la mairie afin de vérifier que l'implantation de leur structure figure bien sur le plan.

### ■ TRANSPORTS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2017-2018 ■

Les parents d'élèves doivent savoir que l'inscription préalable de leurs enfants au transport scolaire est obligatoire. Cette démarche se fera exclusivement par internet, via le site de Carcassonne Agglo ([www.carcassonne-agglo.fr](http://www.carcassonne-agglo.fr) à la rubrique « transport ») et s'achèvera le 31 juillet 2017.

Je vous invite à respecter ce délai pour permettre aux services d'être en mesure de dimensionner au mieux l'offre de transport dès les premiers jours de la rentrée et d'offrir ainsi un service de qualité. Les familles qui ne disposent pas d'accès à Internet peuvent solliciter l'aide de la mairie.

## ■ COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 ■

Les Lauranais ont assisté nombreux à la commémoration de la capitulation allemande du 8 Mai 1945, organisée selon la coutume devant le Monument aux morts de notre commune. Après la cérémonie proprement dite, les honneurs rendus au drapeau, le dépôt des gerbes, la lecture des messages officiels, la minute de silence suivie de la Marseillaise, l'assemblée a été invitée à chanter le Chant des partisans. Ce fut là un bien bel instant. Merci à tous.

## ■ DÉMARCHE À RESPECTER AVANT TRAVAUX ■

Avant l'exécution des travaux susceptibles de modifier l'aspect visuel d'un immeuble, que le chantier soit mené par un professionnel ou par le propriétaire lui-même, il revient à ce dernier de solliciter l'autorisation du maire, responsable local de l'urbanisme. D'autre part, il est sage, avant de choisir une entreprise, de faire établir au moins 2 à 3 devis ; normalement ces devis sont gratuits et doivent répondre à des règles très strictes : nom et n° de Siret de l'entreprise, prix des matériaux, de la main-d'œuvre, délais d'exécution etc. Si ce n'est pas le cas, pour éviter toute surprise, ne pas donner suite. N'oubliez pas qu'un devis signé devient un contrat, donc bien réfléchir avant.

## ■ ENTRETIEN ESPACE PUBLIC ■

Qu'il nous soit permis de remercier ici quelques-uns de nos concitoyens, certes trop peu nombreux, qui ont suivi notre sollicitation et ont eux-mêmes effectué



le désherbage de la partie de l'espace public qui borde leur résidence, entretien qui, par ailleurs, leur incombe légalement ! Souhaitons que d'autres les rejoignent, afin que les personnels municipaux puissent se consacrer au nettoyage des zones délaissées de notre vaste commune. Merci de votre compréhension.

## ■ AUX ADHÉRENTS DE LA MSA ■

Les populations adhérentes n'auront plus à attendre pour prendre contact avec les services de cet organisme (présentations diverses, suivi de dossiers, ...). A partir de juillet, le jeudi est exclusivement réservé à l'accueil sur RDV. Se connecter sur le site de la MSA. L'objectif est de vous faire gagner du temps pour obtenir une étude personnalisée de votre dossier, une réponse rapide adaptée à vos besoins, ...

### Elections législatives

Les deux tours de l'élection législative au cours de laquelle seront désignés les députés qui siégeront à l'Assemblée nationale se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. En cas d'empêchement, pensez à la possibilité de donner procuration à un autre électeur inscrit sur ce bureau. Aux urnes, citoyens !  
*Prière de se munir de sa carte d'électeur et d'un document d'identité (carte d'identité, permis de conduire...).*

## ■ CONCOURS PHOTO ■

Le CAUE de l'Aude organise un concours photo auquel chacun peut participer. Règlement du concours consultable sur le site du CAUE : [www.caue-lr.fr/concours-mon-paysage-audois](http://www.caue-lr.fr/concours-mon-paysage-audois).

### MON PAYSAGE AUDOIS



# AGENDA

**Samedi 10 juin à 16h30**

l'Association Saint Jacques d'Albas propose un concert de l'orchestre philharmonique du Conservatoire de Carcassonne dirigé par Jean Pierre Néré. Faute d'une salle disponible à Laure pour cause d'élection, le concert sera organisé à la salle polyvalente de Villeneuve Minervois. Entrée libre.

**Dimanche 11 juin**

La coopérative scolaire de Laure organise un vide grenier au lac. Tarif : 4 € les 2 mètres ou 8 € les 5 mètres. Réservation préférable avant le 9 juin à l'école (04 68 78 24 69). Pour la tombola, les tickets sont en vente à l'école ou chez les commerçants locaux. Tirage à la fin du vide grenier. Restauration rapide sur place.

**16, 17 et 18 juin**

Fête locale organisée par le Football Club du Haut Minervois. Elle se déroulera place du Ravelin où des animations pour les enfants seront installées :  
– vendredi 16 juin : 19h, grillades au stade ; DJ au Ravelin à partir de 22h  
– samedi 17 juin : DJ à partir de 22h au Ravelin  
– dimanche 18 juin : repas champêtre sur la place du Ravelin (Paella) (inscription chez les commerçants locaux). A 22h, bal populaire.

**Mercredi 21 juin, à 20h au foyer**

L'atelier théâtre, section enfants, vous propose la pièce « La télépatite » d'Yves Garrie mise en scène par Agnès Miller Lécu. Entrée gratuite. Le verre de l'amitié clôturera cette représentation.

**Samedi 24 juin**

Événement exceptionnel : « Journée Nationale des acteurs de la Sécurité Civile »  
– de 10h à 18h : Portes ouvertes au lac pour découvrir le monde des pompiers : exposition de matériels, démonstrations, explications... Gratuit et ouvert à tous, pour tous les âges.  
– à 14h, cérémonie place du Ravelin, en présence du Préfet de l'Aude.

**Dimanche 25 juin**

L'Association Aubade fête ses 20 ans. Les choristes vous invitent, à 18h, un concert gratuit en l'église de Laure. Ils interpréteront un mystère médiéval : Le Laudario d'i Cortone. Le concert sera suivi d'un apéritif offert au public.

Quelques dates proches, déjà connues, à réserver dans l'attente du bulletin de juillet-août :

– Le mercredi 5 juillet, à 22h, l'Association Eveil et Loisirs vous invite à la séance de cinéma de plein air, place du Ravelin. Au programme : « Médecin de campagne »  
– Le dimanche 9 juillet : vide grenier organisé par le club bouliste.